

NOTICE D'UTILISATION DES IMPRIMES.

CONSEILS

Conseils pour une première location : Liste des formalités à accomplir et des pièces à demander au candidat locataire et à sa caution.

Marche à suivre en cas de sous location irrégulière. Pour un bail d'habitation l'article 8 de la loi du 6 juillet 1989 prévoit que le locataire n'a pas le droit de sous louer. Il peut héberger de la famille temporairement, mais encore faut-il qu'il continue à demeurer dans les lieux.

Conseils en cas de loyers impayés : Toutes les formalités à accomplir pour se faire payer et obtenir l'expulsion du locataire qui a cessé le paiement de ses loyers.

Conseils pour les congés : Donner un congé à un locataire est très formaliste. L'imprimé vous indique tout ce qu'il ne faut pas oublier quelque soit le type de congé pour un bail d'habitation.

Conseils article 17C. Tous les conseils lorsqu'un propriétaire veut revaloriser le loyer d'un locataire en place. Il faut s'y prendre au moins 6 mois avant une échéance de 3 ans.